

Championnat CEA, du Haut-Rhin, du Bas Rhin, en salle U18 à Séniors

Halle d'athlétisme l'Anneau - Metz - Dimanche 19 janvier 2025

10h00 : ouverture du secrétariat - composition du jury

confirmation des inscriptions jusqu'à 1heure avant le début de l'épreuve

Horaires modifiés

Courses*			Concours					
Horaires courses	Epreuve	Catégorie	Horaires concours	Perche	longueur	Triple saut	Hauteur	Poids
11h00	5000/3000m marche	U18 à SE						
12h00	1500m M/F	U23 à SE						
12h15	800m M/F	U18** à SE	12h15	TCF MAM	U18 F	TCF	TCM	
12h30	400m M/F	U18** à SE	12h30					
			13h00					TCF
13h15	60m haies série M(*) 1,06-0,99-0,91	SE à U18						
13h30	60m haies série F (*) 0,84 - 0,76	SE à U18			U20 à SE F			
13h45	60m séries F (*)	U18 à SE						
14h30	60m séries M (*)	U18 à SE	14h30	U18 à SE Masc		TCM		
			14h40				TCF	
			15h10		U18 à SE M			TCM
15h15	60m haies finale F 0,76 - 0,84	U18 à SE						
15h25	60m haies finales M 0,91 - 0,99 - 1,06	U18 à SE						
15h35	60m finales F	U18 à SE						
15h50	60m Finales M	U18 à SE						
16h00	Heure limite dépôt équipes de relais							
16h15	200m F	U18** à SE						
16h45	200m M	U18** à SE						
17h30	Relais 4x1 tour M/F	U18 - U20						

(*) Courses : Séries de niveau toutes catégories confondues

(**) Courses : U18 : pas de dédoublement 400/800 ou 200/400

Engagements des athlètes : sur le site du CDA 68 : <http://cd68.athle.fr>, rubrique "qualifié(e)s" pour le **mercredi 15 janvier à 23h59. A l'exception des relais 4x1 tour, il n'y aura pas d'inscriptions sur place.**

Tout athlète devra être licencié pour la saison en cours au plus tard la veille de l'épreuve.

Minima hors CeA (67/68) : R1.

Officiels : Chaque club veillera à présenter un nombre suffisant d'officiels en fonction du nombre d'athlètes engagés. **Au delà de 10 athlètes engagés** la présence d'au moins 2 officiels (ou aides) **sera obligatoire.**

Les engagements se font sur le site du CDA 68 : <http://cd68.athle.fr>, rubrique "qualifié(e)s" pour le **jeudi 16 janvier 2025 - 23h59.**

Droits d'inscription : 10 € par athlète hors département 68/67/54/57 : à régler sur place chèques ou espèces

Renseignements secretariat@cda68.fr - 07.49.52.50.78